

Image not found or type unknown



Devis portail non conforme

Par **blandine**, le **14/03/2009** à **11:38**

bonjour,rrnrje voudrais connaitre mes droits concernant la pose dun portail non conforme en hauteur avec de ki avait été dit avec le commercial de quelques centimetres de hauteur. Sur le devis etait stipulé en référence avec un pilier et non une cote bien précise. celà dit je nai payé que 30% à la commande on ne ma rien demandé à la livraison ni facture de réception et cela fait 15jours. la secrétaire est au courant mais juska aujourdhui on ne ma pas fait de rappel. Quels sont ms droits si je fais une lettre quel article dois je mentionné.rrnrMerci d'avancernrnNB: ceci concerne mes parents qui ont été fait confiance au devis.